



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement. 2011, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02036499

**HAL Id: hceres-02036499**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036499v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NOUVELLE-CALEDONIE

Établissement : Université de la Nouvelle-Calédonie

Demande n° S3LI12001041

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement

## Présentation de la mention

La mention Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement est une licence généraliste basée sur un socle disciplinaire fort en biologie, chimie, physique, écologie et géosciences.

Elle s'organise en trois parcours, avec une spécialisation progressive commençant dès la deuxième année et répondant à la demande d'une lisibilité plus forte des métiers et compétences visées. Le parcours Sciences de l'environnement (SE) permet une orientation vers les métiers de l'environnement, en lien par exemple avec les activités minières très présentes au niveau local, ou une poursuite des études vers le master Sciences de l'environnement proposé dans l'établissement. Le parcours Sciences de la vie et de la Terre (SVT) se poursuit vers le master Enseignement proposé au niveau local, ou vers des masters en sciences de la Terre et de l'environnement. Enfin, le parcours Sciences de la vie-Chimie (SVC) permet une poursuite des études vers des masters de biologie ou de biotechnologies au niveau national, ou une insertion professionnelle vers les laboratoires d'analyses biologiques ou chimiques par exemple.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	129
Nombre d'inscrits en L2	49
Nombre d'inscrits en L3	45
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	35 %
% de réussite en 3 ans	63,3 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de cette formation s'articule autour de trois parcours destinés aux métiers de l'environnement en lien avec les problématiques environnementales locales (milieu insulaire, contexte minier fort...),



aux métiers de l'enseignement et aux métiers ou poursuite des études dans les domaines de la biologie et de la chimie. Les enseignements proposés dans les trois parcours de cette mention répondent bien aux objectifs pédagogiques visés et ont été renforcés sur certains aspects après avoir tenu compte des autoévaluations mises en place. Ainsi, un effort important a été consacré à l'accès à la qualification CLES en anglais, à un accroissement des travaux pratiques, à l'apparition d'UE à vocation plus professionnalisante (stage de recherche ou en entreprise en Sciences de l'environnement, stage pré-pro enseignement 1<sup>er</sup> degré en Sciences de la vie et de la Terre et initiation à la gestion d'entreprise, environnement en entreprise en Sciences de la vie-Chimie par exemple).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont essentiellement basés sur le renforcement du tutorat d'accompagnement développé sous différentes formes, après avoir abandonné un certain nombre de tentatives de remises à niveau ou d'aide à la réussite aux examens ou d'aide méthodologique qui se sont avérées inefficaces. Les procédures d'orientation active à destination des lycéens sont bien développées, ainsi que des aides sociales assurées par l'Université elle-même en absence de CROUS sur place.

L'insertion professionnelle est relativement bonne compte tenu du contexte local, mais gagnerait à être davantage développée dans le domaine de l'environnement, notamment en lien avec les activités minières, par un accroissement significatif des interventions de professionnels dans les enseignements, ce qui manque à l'heure actuelle dans cette formation. On note néanmoins la présence d'un stage d'un mois dans le parcours Sciences de l'environnement, qui devrait favoriser cette ouverture vers le milieu professionnel. Il serait d'ailleurs judicieux de le proposer également dans le parcours Sciences de la vie-Chimie.

Le pilotage de cette formation est basé sur une équipe pédagogique bien équilibrée au niveau disciplinaire, bien organisée et qui montre un certain dynamisme dans la prise en compte des autoévaluations développées au sein de l'établissement.

- Points forts :
  - L'organisation de la mention en trois parcours distincts ce qui augmente la lisibilité des débouchés et la poursuite des études possibles.
  - La prise en compte systématique des autoévaluations dans l'évolution de l'offre de formation en termes de contenu et d'aides à la réussite.
  - Un socle pluridisciplinaire bien organisé et répondant parfaitement aux objectifs pédagogiques de la mention.
  - L'encouragement à la mobilité.
  - Un accroissement du volume des travaux pratiques.
  - Une intégration des problématiques environnementales locales dans l'offre de formation.
  - Un bon équilibre entre les compétences disciplinaires et transversales.
  
- Points faibles :
  - Absence d'une UE stage dans le parcours Sciences de la vie-Chimie.
  - Absence d'une UE obligatoire de méthodologie du travail universitaire.
  - Un manque d'informations précises sur le devenir des étudiants en termes de recrutement dans les masters ou d'insertion professionnelle, qui devrait s'améliorer avec la création de l'observatoire des diplômés.
  - Un manque d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur prise en compte dans la structure et le fonctionnement de la mention.
  - Un manque d'intervenants professionnels dans l'offre de formation, surtout en parcours Sciences de l'environnement et Sciences de la vie-Chimie.
  - Absence de l'Annexe descriptive au diplôme.
  - Pas de dispositif de valorisation du diplôme.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement



Il est recommandé pour cette formation d'augmenter les liens avec les professionnels de façon à augmenter les débouchés possibles à l'issue de cette formation, en particulier dans les parcours Sciences de l'environnement (SE) et Sciences de la vie-Chimie (SVC) en lien avec le contexte local. L'intervention de professionnels dans les unités d'enseignement serait une plus-value importante de cette licence.

De même, il serait judicieux de proposer un stage dans le parcours SVC, équivalent à celui proposé dans le parcours SE, de façon à augmenter les possibilités d'insertion professionnelle en laboratoires d'analyse, par exemple à l'issue de cette formation.

La formation gagnerait également à proposer une UE de méthodologie du travail universitaire de façon à améliorer la réussite des étudiants.

Il conviendrait, par ailleurs, de mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants UE par UE et d'en tenir compte dans l'évolution de l'offre de formation, et également de suivre les indicateurs de devenir des étudiants afin de garantir encore plus efficacement la qualité de cette formation.

Enfin, il conviendra d'apporter une attention plus grande à la transmission des données chiffrées lors d'une prochaine évaluation.